

# La passionnante philatélie des Indes néerlandaises

*Si l'envie vous prend de débiter une nouvelle collection, celle des Indes néerlandaises ne manque pas d'attraits. L'histoire de cette vaste région est des plus intéressantes et les timbres – même classiques – demeurent largement sous cotés. Embarquement immédiat pour cet Orient lointain qui réserve de bonnes surprises aux philatélistes.*

Parmi les Européens, ce sont les Portugais qui s'intéressèrent les premiers à ce qui constitue aujourd'hui l'Indonésie. Après la première mission infructueuse de Diego Lopes de Sequeira en 1509, c'est Alfonso d'Albuquerque qui concrétise la première avancée significative en prenant d'assaut Malacca le 10 août 1511. De cette base, aujourd'hui située en Malaisie, les Portugais se rendirent vers les Moluques afin de tenter d'établir un monopole sur de précieuses denrées comme le clou de girofle et la muscade. Ce que l'on appelle alors les Indes orientales ne laissent pas indifférentes d'autres puissances et tout particulièrement les Pays-Bas. L'intérêt est si fort que les marchands flamands décident de s'associer afin de réduire la concu-

rence et augmenter les profits. C'est ainsi qu'apparaît en 1602 la Compagnie hollandaise des Indes orientales (Vereenigde Oostindische Compagnie) connue aussi par l'abréviation « VOC » que l'on retrouve sur les cachets pourvus d'une indication de taxe exprimée en « sjuivers ». Cette fameuse « VOC » habilitée à négocier des traités, lever une armée et déclarer la guerre au nom des Pays-Bas, va progressivement supplanter les Portugais dans les Indes orientales. Après des débuts peu convaincants, c'est à un jeune comptable du nom de Jan Pietieszoon Coen que la Compagnie doit son essor. Les Hollandais établissent leur quartier général à Jayakarta qui deviendra Batavia (aujourd'hui Jakarta) située sur la côte nord-ouest de Java. L'expansion

hollandaise est réalisée dans de terribles conditions, ces derniers n'hésitant pas comme pour les îles Banda à massacrer la quasi totalité des habitants afin de s'assurer de la commercialisation des épices. Après un indiscutable essor, la « VOC » est en proie à des difficultés financières (engagements militaires coûteux à Java et commerce moins rentable notamment) qui aboutit en 1799 à sa faillite. Le gouvernement néerlandais ne renouvelle pas son monopole et reprend à son compte tous les territoires de la Compagnie. Ils deviennent colonies de la couronne sous le nom d'Indes néerlandaises.

En 1806, les Pays-Bas sont annexés par Napoléon. Deux ans plus tard, il nomme comme gouverneur des Indes ●●●



## La période 1900-1935 présente quelques belles raretés ; le tiers des quelque deux cents timbres émis sont surchargés

●●● orientales un Hollandais du nom de Herman Willem Daendels, fervent bonapartiste qui entreprend de nombreuses réformes pour reconstruire Java. On trouve alors sur les cachets non plus la marque « VOC » mais « LN » pour Louis-Napoléon. Ces cachets sont particulièrement rares car ils n'ont pas servi

très longtemps. En effet, en 1811, les Anglais conquièrent Java et mettent fin à l'occupation hollandaise. Le traité de Vienne de 1816 met de l'ordre en délimitant les frontières de chacun des belligérants et les Hollandais récupèrent « leurs » Indes. Sir Thomas Raffles qui était gouverneur anglais de Java quitte ses fonctions pour fonder

Singapour en 1819. L'acheminement du courrier des Pays-Bas vers la colonie et vice-versa se faisait soit par le Cap (mais c'était long) soit via l'Égypte. Un service mis en place par l'Anglais Waghorn assurait la liaison terrestre du courrier entre Alexandrie et Suez avant qu'il ne soit

embarqué sur la mer Rouge et rejoindre l'Océan Indien. Il parvenait ensuite à Singapour où des agents le réceptionnaient pour le réacheminer sur Batavia. On apposait une vignette portant la mention « Landmail » qui comportait la date d'arrivée et le montant de la taxe. Les autorités des Indes néerlandaises avaient décidé de faire rembourser les frais de ce service particulier. On a recensé moins de 130 lettres revêtues de ces vignettes de taxe postale, toutes datées entre 1845 et 1847.

### Un bon classique et de belles raretés

Le premier timbre des Indes néerlandaises est émis le 1<sup>er</sup> avril 1864. D'une

#### MARCOPHILIE

##### Hollandaise

Les marques « VOC » sont apposées par la Compagnie des Indes néerlandaises. C'est elle qui fixe le port des lettres dont elle reverse 10 % à la poste hollandaise. On rencontre ces marques jusqu'en 1811.



##### Française

Les cachets « LN » sont très rares. Certains postiers répugnaient à les utiliser.



##### Britannique

La période d'occupation anglaise ne pouvait être caractérisée que par une marque « General Post Office ». Utilisés jusqu'en 1823, les emplacements laissés en blanc sont destinés à permettre à l'employé des postes d'indiquer le montant du port en « dollars » ou en « stuivers ».



#### TIMBRES CLASSIQUES

Le numéro 1 des Indes néerlandaises est difficile à trouver bien margé. Les cotes généralement données par les catalogues sont relatives à des exemplaires comportant au moins 1/2 mm de marge.



La deuxième série de timbre-taxe existe avec quatre types que l'on différencie par l'inscription « TE BETALEN ».



Si la première série à l'effigie de Wilhelmine est légendée « NED INDIE », la seconde consiste en des timbres métropolitains surchargés deux fois : la mention de la colonie et la valeur faciale.



valeur de 10 c, il est à l'effigie de Guillaume III et gravé par J.W. Kaiser.

Malgré son tirage de deux millions d'exemplaires, c'est un bon classique que l'on rencontre dans les ventes sur offres. Il cote seulement 267 euros (1 750 francs). On le trouve rarement bien

margé et c'est peut être pour cela que les postes le proposent en dentelé quatre ans plus tard. Douze timbres paraissent entre 1878 et 1888 qui se révèlent bien intéressants pour les collectionneurs avec neuf types de dentelures différentes, des nuances et des variétés de papier. Les timbres taxes émis durant la même période ne manquent pas non plus d'intérêt.

La période 1900-1935 présente quelques belles raretés. Le tiers des quelque deux cents timbres émis durant cette époque sont en effet surchargés. Certaines valeurs, imprimées en trop grandes quantités, ne trouvent d'utilisation qu'en changeant de valeur faciale à la faveur des modifications de tarif. Comme à l'accoutumée, ce genre de situation entraîne des petits accidents de type surcharges renversées, cassures doubles impressions qui contribuent à élargir la collection. Certaines surcharges sont réalisées pour établir des statistiques. C'est le cas de deux séries émises en 1908 et surchargées « JAVA » et « BUITEN BEZIT ». Il s'agissait en l'espèce d'assurer le comptage des lettres en provenance de Java et Madura (surcharge

« JAVA ») et des autres îles (« BUITEN BEZIT ») signifiant possessions extérieures. Ces deux séries existent avec des surcharges renversées dont la cote des 2<sup>1/2</sup> gulden atteint la coquette somme de 2 287 euros (15 000 francs),



mais nul n'est besoin de collectionner ces variétés à moins que votre portefeuille ne soit bien garni. Reportez-vous plutôt sur les autres émissions dont les tirages sont assez faibles pour certaines valeurs et les cotes peu élevées :

- le 5 G de 1923 (n° 149) reine Wilhelmine : 15 700 exemplaires (cote : 115 euros) ;
- le poste aérienne n° 5 (1 ½ G) : 38 800 exemplaires (9 euros) ;
- le numéro 12, liaison Java-Australie : 36 000 exemplaires (18 euros).

La valeur de certains timbres atteint tout de même des niveaux de prix importants, mais ici encore la cote est peu élevée au regard de la rareté :

- n° 160. 12 ½ sur 20 bleu, surcharge renversée, tirage 100. Cote : 397 euros.
- n° 123. 17 ½ sur 22 ½ c, surcharge renversée, tirage 100. Cote : 363 euros.
- série émise pour la foire de Bandoeng en 1922, tirage : 20 000. Cote : 229 €.
- P.A. n° 16a, surcharge renversée, tirage 50 : 15 exemplaires oblitérés, 35 neufs. Cote : 2 058 et 2 439 €.

Dans les années 1870, la mise en service des navires à vapeur et l'ouverture du canal de Suez (1869) réduisent l'éloignement de la colonie. L'arrivée de

nouveaux colons s'intensifie tout comme le retour des investisseurs privés.

Plus tard, on s'aperçoit que les Indes néerlandaises recèlent de nouvelles richesses et l'on exploite des gisements miniers et de pétrole. Autant dire que ces découvertes incitent les Hollandais à conquérir de nouveaux territoires. On lance alors des expéditions militaires sur des régions encore gouvernées par des rois locaux. En 1906, les Pays-Bas s'emparent de l'île de Célèbes et un an plus tard de Sumatra. En 1910, les Hollandais ont au prix d'incroyables brutalités réalisé l'unification de ce vaste archipel, autrefois simple mosaïque de petits royaumes. Un sentiment national s'exprime dans un premier temps au travers de deux formations politiques : le mouvement pan-islamique et le parti communiste (PKI). Il faut attendre 1927 pour voir apparaître le premier grand parti politique dont l'objectif était l'indépendance de l'Indonésie. Le Parti National Indonésien (PNI) de Sukarno jouera à terme un rôle majeur. Les Hollandais vont connaître de nouvelles difficultés et non des moindres avec l'arrivée en janvier 1942 des Japonais dans l'archipel. Dès le 9 mars de la même année, les Hollandais capitulent.

## Saisie et surcharges par les Japonais

Les Japonais saisissent les timbres et surchargent ceux à l'effigie de la reine des Pays-Bas. Ces timbres ne figurent pas dans les catalogues tant les surcharges ont été nombreuses. On ne connaît pas la quantité exacte de ●●●



L'évolution de la présence hollandaise en Indonésie

## DÉCOUVERTE

●●● timbres saisis par les Japonais. C'est ce qui explique la rareté de certaines valeurs de la série (254 à 269) de 1941-42 ; on sait qu'il a été livré 10 000 timbres à 35 c, 9 000 à 5 gulden et 14 000 à 25 gulden dans les bureaux de poste. Combien les Japonais en ont-ils saisis et surchargés ? On ne le saura sans doute jamais. Ces timbres cotent 671 euros et sont encore plus chers en oblitérés. Les Japonais font ensuite fabriquer et émettre quatre séries que l'on trouve rarement oblitérées mais qui ne sont



valables que dans l'île de Sumatra. La marine japonaise émet de son côté des timbres utilisés pour les autres îles : Bornéo, les Moluques, les Célèbes etc. Inconnus sur le marché français, il est toutefois possible de s'en procurer aux Pays-Bas et en Allemagne. Le 17 août 1945, trois jours après l'explosion de la seconde bombe atomique et la reddition du Japon, Sukarno et Hatta déclarent l'indépendance de l'Indonésie, sous le nom de *Merdeka*, signifiant liberté. Ce n'est pas du goût des Hollandais qui comptent bien récupérer leur colonie.

Ils créent un « gouvernement provisoire des Indes néerlandaises en Australie » et reprennent le contrôle de l'archipel avec le soutien des forces alliées. L'opposition des Indonésiens demeure forte mais les Hollandais temporisent en acceptant l'indépendance de Java. Cela ne suffira pas à calmer l'agitation. En janvier 1948, l'ONU impose un cessez-le-feu et la reprise des négociations. Java se retrouve divisée en plusieurs zones, dont certaines restent sous contrôle hollandais. Nouveaux heurts entretenus par les communistes et les partisans de Sukarno. Les Hollandais organisent l'archipel en une fédération composée de six Etats et neuf régions spéciales dont l'administration est confiée aux Indonésiens mais sous le contrôle des Pays-Bas. Après encore bien des vicissitudes, le 17 août 1950, la République unie d'Indonésie est proclamée, c'en est fini de la souveraineté des Pays-Bas.

Sur le plan philatélique, les Indes néerlandaises de l'après-guerre offrent des timbres intéressants et esthétiques. A partir de 1948, apparaissent les premiers timbres surchargés « INDONESIA ». Les Pays-Bas conservent une partie de la Nouvelle-Guinée (Irianjaia) et continuent d'émettre des timbres spéciaux pour ce territoire jusqu'en 1962, date à laquelle la région revient à l'Indonésie. L'ONU intervient à nouveau et surcharge les timbres courants par « UNTEA » (United Nations Temporary Executive Authority). Trois types de surcharges sont connus sur ces timbres utilisés jusqu'en avril 1963. Certaines surcharges ont eu un tirage compris entre 1 500 et 4 000 exemplaires. Ce sont des timbres indonésiens libellés « IRIAN BARAT » (Irian occidental) qui leur succéderont.

Au total, les Indes néerlandaises ont tout pour intéresser les amateurs qui veulent se constituer une solide collection à un prix raisonnable, qui ne peut que s'apprécier au cours des prochaines années. Indépendamment de ces considérations financières, il y a aussi la magie de certains noms comme Bali, Lombok et autres Célèbes qui ne peut que séduire et faire rêver les philatélistes imaginatifs et voyageurs.

### LE XX<sup>e</sup> SIÈCLE

38 timbres-poste (outre les n° 43 et 149) et 11 timbres-taxe (outre les n° 23 et 24) existent surchargés « SPECIMEN ». La série complète vaut 794 euros.



Surcharge de l'occupation onusienne

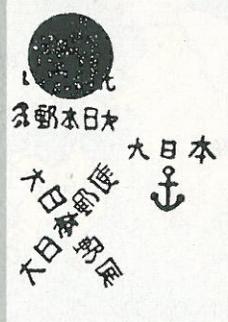


Ce fort beau timbre est l'œuvre de l'artiste français Henry Cheffer.

Les P.A. ne sont pas très rares, mais les cotes ne reflètent pas toujours la réalité. La surcharge noire est moins courante (400 000 ex.) que la verte (1 200 000 ex.)



Les timbres comportant la surcharge de la foire de Bandoeng de 1922 sont largement sous-cotés.



En haut, l'effigie de la reine Juliana ; en bas : quelques exemples de surcharges japonaises.

Nicolas de Pellinec